Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 30

Artikel: A Morges
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224691

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lausanne — 71me Année — N° 30 — Samedi 23 juillet 1932

CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

A MORGES

A l'occasion du Tir cantonal, nous intéresseront peut-être nos lecteurs en leur rappelant les contes, les dictons et locutions populaires auxquels a donné lieu la petite ville de Morges :

* * *

Le Bailli de Morges était très lié avec son collègue d'Aigle et lui faisait de fréquentes visites. Un jour d'automne, entr'autres, il se rendit auprès de son ami pour lui proposer une partie de chasse. Les premières victimes de nos chasseurs furent destinées à Madame la baillive de Morges et le domestique Hans, qui accompagnait son maître, fut chargé de lui porter deux magnifiques lièvres.

Arrivé à Cully Hans, qui se sent pris d'une soif ardente, entre à l'auberge et rencontre un ancien camarade dont il avait fait la connaissance à Berne, dans sa jeunesse.

— Que portes-tu là ? lui dit ce dernier.

— Mon cher, che borde deux peaux lièvres à mon bourgeoise.

— Diable, ils sont bien beaux, en effet.

— Foui, parblé et il me semble que le bourgeoise il aurait bien assez d'un... Qu'en dis-tu, Frédéric ?

Tout en conversant ainsi, les deux camarades, trinquant à qui mieux mieux, s'égayèrent, chantèrent bientôt et finirent par un excellent civet.

Arrivé à Morges, dans la matinée du lendemain, Hans, qui n'était plus sous l'influence du vin de Lavaux, commençait à réfléchir et n'osait pas se décider à franchir le seuil du château.

Enfin, il prend son courage et remet le lièvre à la cuisinière avec une lettre du bailli pour Madame; puis il se retire dans sa chambre. Un quart d'heure après, sa maîtresse le fait appeler.

— Hans ! voilà un des lièvres, mais l'autre ?

— Eh pien, Madame... il y a celui-là, puis... l'autre.

— Oui, mais l'autre ? encore une fois.

— Eh pien, Madame, il y a l'autre et puis celui-là.

La baillive ne put pas obtenir d'autre réponse du pauvre garçon, qui, ne sachant comment se justifier, fut renvoyé immédiatement vers son maître avec une lettre de Madame.

— Hans ! s'écria le bailli de sa grosse voix, qu'as-tu fait de ce lièvre ? Tu l'as mangé, n'est-ce pas ?...

— Ah ! répondit Hans, en baissant la tête, Monsieur le bailli il est un fin pougre, jamais Madame il n'a pu le téviner.

* * *

L'Ecot de Morges. — La renommée nous gratifie d'une soif inextinguible. Elle est bien injuste. Les exigences du gosier ne sont que pour une faible part dans la quantité de liquide que tout bon Vaudois croit devoir absorber. Nous buvons souvent par convenance, pour ne pas désobliger. Traiter une affaire sans entrer au café voisin, se rencontrer à Lavaux sans rendre visite à la cave, serait une grave atteinte aux usages reçus. On ne s'aborde pas sans parler du temps qu'il fait et sans ajouter : « Allons boire *un* verre. » La conversation où le plaisir de se revoir aidant, l'unité devient la pluralité; si bien qu'à Lavaux on en est venu à dire, pour se rapprocher un peu de la vérité : « Allons-en boire *trois.* » Il est vrai qu'ils sont petits.

On boit par convenance ; et c'est ici que nous voulons payer un juste tribut de reconnaissance aux auteurs restés inconnus de l'expression : *Faire l'écot de Morges.* Ils ont, dans bien des cas, retenu les buveurs en de justes limites ; ils sont devenus les auxiliaires précieux de la Société de tempérance, sans s'en douter, probablement.

L'une de ces occasions inévitables dont nous venons de parler vous fait entrer dans un café avec quelques amis, quoique le temps vous presse beaucoup plus que la soif. Vous vous hâtez de boire afin d'en avoir plus tôt fini. Mais voilà que la générosité d'un de vos compagnons s'obstine à régler l'écot. Là-dessus, protestations énergiques et discussion qui ne se termine décemment que par l'arrivée de nouveaux litres, que chacun paie à son tour, gracieusement, lors même qu'il regrette intérieurement cet excès de dépense aussi nuisible à sa bourse qu'à sa santé.

Mais si, par une heureuse inspiration, quelqu'un s'écrie, dès l'abord : *Faisons l'écot de Morges*, cette simple phrase met tout le monde d'accord ; on l'accepte comme une sentence; c'est sans doute un effet de la confiance absolue qu'inspirent nos amis de Morges, de qui nous tenons tant de bonnes choses.

« Faisons l'écot de Morges! » suprême ressource pour arrêter court celui qui veut vous faire boire malgré vous.

Nous signalons l'écot de Morges à la Société de tempérance, qui devrait l'ériger en maxime et en rechercher avec nous les premiers auteurs, dignes d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

* * *

Les zizelettes de Morges. — Un homme de La Viallée ayant amené des vaches au marché de Morges, entra dans une auberge pour prendre une chopine de vin. Voyant à la table voisine trois messieurs mangeant des petits oiseaux qui lui parurent fort appétissants, il appela le patron et demanda s'il pouvait en avoir aussi. « Impossible, lui répondit-on, nous venons de servir les derniers. »

Puis, avisant une cage où sautillaient en sifflottant deux petites linotes, il fit appeler le patron : « Et ces deux, ne pourriez-vous pas me les mettre, j'aimerais tant les goûter ! »

L'hôte regagna la cuisine, le sourire sur les lèvres, conféra un instant avec ses gens, et revint dire à son client : « Eh bien, monsieur, puisque vous le voulez, nous vous les mettrons. »

— Un peu vite, s'il vous plaît, j'ai bien faim !

Vingt minutes après, on apportait au Combier les deux volatiles, dont il eut raison en deux bouchées.

Quant au prix, il s'en souvint toute sa vie ; jamais il n'avait payé un dîner si cher. En s'en retournant, il remarqua une multitude de petits oiseaux voltigeant dans les haies qui bordent la route de Morges à Colombier. Et furieux de sa déconvenue, il frappa à grands coups de fouet sur les branches, effrayant les moineaux qui s'y cachaient, en leur criant avec humeur : *Allâ vo z'ein à Mordze, iô lè zizelettes sè veindont bin.* (Allez à Morges, où les petits oiseaux se vendent cher).

* * *

Le Pont de Morges. — En 1720 existait à Morges une passerelle en bois que la moindre crue d'eau emportait, au grand détriment des intérêts de la localité. Madame la baillive, qui aimait ses administrés et souffrait de cet état de choses, proposa au petit conseil d'établir, à ses frais, un pont solide sur la rivière, à la condition toutefois, que toutes les bêtes qui, le mardi gras, traverseraient la passerelle de 10 heures à midi lui appartiendraient. Messieurs du conseil, informés de ces intentions bienveillantes et ne voulant pas être en reste de bons procédés, achetèrent cent oies grasses, oiseau très commun dans la localité, avec l'intention de leur faire traverser le pont. Au jour et à l'heure indiqués, ils arrivent sur la place du manège, précédés de leur troupeau, mais les bêtes, intimidées sans doute par la foule, s'envolent toutes dans la direction de Tolochenaz. Les conseillers, ahuris de ce contre-temps et voulant faire leurs excuses à Madame, qui les attendait de l'autre côté de la rivière, passent le pont aux applaudissements de la population. La baillive, souriante, déclare ne pouvoir garder qu'un seul des membres du conseil et renvoie les autres. Elle fut si satisfaite de l'aventure, qu'elle fit bâtir le pont actuel, dont les fondations sont, dit-on, à cinq coudées au-dessous du niveau de la mer.

Et voilà pourquoi : solide comme le pont de Morges, signifie solide en diable, en dépit du proverbe.

LO DIÉ[1] DÈ ROLLO ET CÉ DÈ MORDZE

Onna né que iavâi z'u 'na bastringue ein onna pinta pè Rollo, lo dié l'âi allâ et ma fâi à la fin sè trovâ on bocon bliet. Ye vegnâi dè criâ la miné et ein passeint dévant la *Téta-Nâire,* ye ve onna calèche arretâïe, que revegnâi dè pè Dzenèva et qu'allâvè contrè Lozena. Mon dié, que dondâve tot ein faseint sa veriâ, s'approutsè, guegnè pè la portetta de la voiture et sè peinsâ : Mè râodzâi s'on sarâi tant mau dein cllia cariole ! et ye montè dedein, iô s'étai su lè coussins et iô s'eindoo qu'on b'n'irâo. Lo cochè, que bèvessâi quartetta dè petit vîlho tandique lè tsévaux medzivon on picotin à l'étrâblio, sè décidà dè reinmodâ. Ye fâ appliyî et part sein sè démaufiâ que iavâi cauquon dein la voiture, et l'autro sein sè reveillî ; et l'arrevè à Mordze, iô s'arrêtè dévant la *Corena.* Quand lo dié ne sè cheinte rein mé brecî, sè reveillè, l'où fiairè lo relodzo, châotè frou, vouâitè tant bin que pâo à s'n'ougnon, vâi que l'est trâi z'hâorès, et coumeint, dè né surtot et po on individu eintoupenâ, la granta tserrâire dè Mordze resseimbliè prâo à cllia dè Rollo, lo dié preind la *Corena* po la *Téta-Nâire* et sè met à boilâ :... *il a sonné troiss!* A cé mémo momeint lo dié dè Mordze, qu'ètâi dévant tsi monsu Muret, dâo cotè dè l'arsenat,

[1] Le guet.